

CR PUUSP Conseil Scientifique 25 février 2020

La séance s'est tenue en l'absence du président.

Les informations du vice-président ont mis en avant la nomination de la rectrice déléguée Grand-Est, F. Blaise. Il a noté qu'elle venait des SHS, nous avons rappelé sa présentation dans la presse où elle a souhaité que les Universités du Grand-Est « chassent en meute » vers les AAP. Il faut noter que nous sommes dans l'attente de la nomination du DRRT Grand-Est et du DRRT adjoint pour la Lorraine. Il y a donc une grande incertitude sur les acteurs de l'articulation avec l'État, ce qui est d'autant plus regrettable que nous sommes dans la phase de construction du prochain CPER.

Concernant la LPPR, le CA a pris une motion, le CF devait s'exprimer sur une telle opportunité au moment où nous avons siégé.

L'HCERES est toujours en attente de la nomination de son directeur, suite à la candidature collective de 1300 collègues (<http://roqueesr.fr/hceres/>).

L'AAP Prima pour la collaboration scientifique avec les pays méditerranéens est toujours ouvert et semble accessible. Sur les Universités Européennes, un projet sera déposé le 26/02.

Pour l'établissement, la préparation de la contractualisation 2023-27 va être lancée par une réunion des directeurs d'unité et des écoles doctorales début juillet 2021.

Nous avons validé la transmission des dossiers Fonds Régional de Coopération pour la Recherche (FRCR) – Appel à projets Région Grand Est 2020, 6 projets portés par l'UL, soit un nombre similaire aux années précédentes.

Nous sommes revenus sur le changement de dénomination des EA. Le ministère a fait disparaître des textes réglementaires la notion d'EA. Il s'agit donc de leur redonner un nom et une existence, sous la responsabilité des établissements, et non plus d'un cadrage national. La proposition adoptée a été de passer de EA à UR (pour Unité de Recherche), dans un premier temps pour la fin du contrat en cours, puis pour le prochain contrat. Je me suis opposé à cette proposition parce qu'il s'agit de réaliser un débrayage d'un cadre national. De plus, la notion d'UR n'a pas été définie. On ne sait donc pas du tout ce que peuvent être ces UR. Leur périmètre et leur définition dépendront de décisions unilatérales.

Actuellement, il y a plusieurs AAP à très grand projet. Au dernier CS nous avons eu la présentation d'Orion sur la partie enseignement, cette fois ci nous avons eu SIRIUS et LUE.

Le projet SIRIUS est la réponse de l'établissement à l'AAP IDÉES du PIA. Il s'agit de développer les partenariats de l'Université. Le projet s'articule selon 4 axes : 360 booster (dev économique), 4Helix (action pour élargir les interlocuteurs de l'UL, citoyens, entreprises, collectivités), Deep change Lab (simplification des processus administratifs et de l'accès aux acteurs) et enfin la Communication stratégique. On trouve dans la présentation l'idée d'accroître la notoriété du site Lorrain en développant une "marque conjointe". Il s'agit pour moi de questions sensibles sur les liens entre recherche publique et privée, avec la société civile et le monde politique. Les partenariats peuvent être importants, mais la place des partenariats, en particulier pour la construction d'un budget très tendu, ne me semble pas évidente à moyen terme. Au moment où l'Université aurait besoin de financements récurrents pour asseoir toutes les recherches, il serait regrettable que ces partenariats prennent toute la place.

L'évaluation de LUE est en cours de préparation. Karl Tombre a fait une présentation de l'état d'avancement de l'auto évaluation, du calendrier et de quelques éléments de réponse. Pour le moment, les éléments pour consolider la démarche arrivent petit à petit. Nous sommes loin d'avoir des éléments factuels de conclusion ou de prospective. Il y a des réussites, des aspects moins bien développés. Il était donc intéressant de les voir présentés en l'état.

Le CS gère une enveloppe pour des APP (en alternance Valorisation et Interdisciplinarité). Nous avons décidé de renvoyer vers les pôles scientifiques, en fonction de la clé de répartition pour les projets, un reliquat de 80k€. Le projet de compte rendu de la précédente séance a été validé. Nous avons validé une convention internationale, désigné une nouvelle membre de la commission HDR en remplacement de Marianne Cochez qui a obtenu un poste de Pr. Nous avons suivi la trajectoire des pôles A2F et BMS. Nous avons validé la candidature de la nouvelle directrice du CRPG au 1er septembre 2020 (à noter un très intéressant développement au sujet de la question du bilan carbone du laboratoire).

Maxime Amblard  
Elu Pour Une Université de Service Public - PUUSP

AAP : appel à projet

HCERES : Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur français

LUE : Lorraine Université d'Excellence

LPPR : Loi de Programmation Pluriannuelle de la recherche

DRRT : Délégué Regional à la Recherche et à la Technologie

PIA : Programme d'investissement d'avenir

SIRIUS :

IDéES : Intégration et développement des IdEx et des ISITE

SFRI : Structuration de la formation par la recherche dans les initiatives d'excellence